



**Avis d'appels d'offres ouverts**  
**N° : 01/2017**  
**Séances publiques**

Code: AUKH/EQ.DAF.43

Version : 02

Date d'application : 02/03/2015

Page 1 sur 1

Le Lundi 18/09/2017, il sera procédé en séance publique, dans le bureau du Directeur de l'Agence Urbaine de Khénifra, sis à Immeuble 3, Boulevard Zerktoni hay Najah, BP 156 Khénifra, à l'ouverture des plis relatif aux appels d'offres ouverts sur offres de prix conformément aux articles 16 et 17 du règlement des marchés Publics de l'Agence Urbaine de Khénifra détaillés comme suit :

A.O	N°	Objet	Date	Caution provisoire	Heure d'ouverture des plis
01/2017		prestations d'entretien et de nettoyage des locaux de l'Agence Urbaine Khénifra	18/09/2017	<b>Quatre Mille (4 000,00) DHS</b>	<b>A partir de 11 h 00</b>

Le dossier afférent à chaque appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de l'Agence Urbaine de Khénifra sis à Immeuble 3, Boulevard Zerktoni hay Najah, BP 156 Khénifra, ou téléchargé du site web de l'Agence Urbaine de Khénifra [www.aukh.ma](http://www.aukh.ma) ou à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

\* Le montant de l'estimation pour A.O.O N° : **01/2017** est de : **Quatre Vingt Dix Mille (90 000,00) Dirhams, Toutes Taxes comprise).**

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement propre relatif aux conditions et formes de passation des marchés publics de l'Agences Urbaine de Khénifra, ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer leurs plis contre récépissé auprès du Bureau d'ordre de l'Agence Urbaine de Khénifra;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la même adresse ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**Les concurrents sont tenus de présenter respectivement toutes les pièces justificatives conformément au règlement de consultation et notamment les articles 09 et 10 pour cet appel d'offre.**

